



CONFERENCE

Organisée par l'IREDIÉS, ACAT-France et ASER

Le conflit au Yémen et la licéité des transferts d'armes : doctrines, pratiques et contentieux

Mardi 10 décembre 2019
13h-16h

Centre Lourcine - Campus Port Royal
Salle des Séminaires - Bâtiment 1 - Escalier Nord-Ouest -
2^{ème} étage - n° 13 (traversez la bibliothèque de recherche)
1 Rue Glacière 75013 Paris

Inscription obligatoire : muracciole@aser-asso.org

PROGRAMME

13h00-14h00 **Présentation de l'avis portant sur la licéité internationale des transferts d'armes vers les pays impliqués dans la guerre au Yémen,**
Daniel Turp, professeur de Droit à l'université de Montréal

14h00-16h00 **Table-ronde sur les recours devant les juridictions nationales (France, Belgique, Canada, Pays-Bas, Royaume-Uni et Italie), Présidence assurée par Geneviève Bastid-Burdeau, Professeure émérite de l'Université Panthéon-Sorbonne**

Intervenants :

- **Daniel Turp**, professeur de Droit à l'université de Montréal
- **Vincent Letellier**, Avocat au Barreau de Bruxelles
- **Matteo Bonaglia**, Avocat au Barreau de Paris
- **Joseph Braham** ou **Laurence Greig** (Ancile Avocats), Avocat.e au Barreau de Paris